

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Salle de la Mairie de CHAVEIGNES le :
Mardi 11 juillet 2017 à 20 H 00

Et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.
Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,
Philippe DUBOIS

ORDRE DU JOUR

- ✓ Approbation des comptes-rendus du 13 et 30 juin 2017
- ✓ Voirie : devis sur l'accessibilité
- ✓ Voirie : devis de travaux du secteur « Champvent » et « La Hubertièrre »
- ✓ Salle des fêtes : remplacement des menuiseries
- ✓ Information au conseil des décisions du Maire prises par délégation
- ✓ Questions diverses

Séance du 11 juillet 2017

L'an deux mil dix-sept, le onze juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 06 juillet 2017, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOIS, Maire.

Etaient présents : Philippe DUBOIS, Éric DEVIJVER, Françoise MANCEAU, Alain MONTAS, Raymond LAMBESSEUR, Arlette ARNAULT, Pierre LEFEVRE, Olivier DESMÉ, Dominique DARDENTE,

Etaient excusés : Marie-Rose MÉRON, Catherine JEAN,

Etaient absents : Cynthia DIEU-COURRÈGES, Éric NAVARRE, Francisco LUCIO-DOMINGUEZ

Marie-Rose MÉRON a donné pouvoir pour la représenter, parler et voter en son nom à Arlette ARNAULT.

Catherine JEAN a donné pouvoir pour la représenter, parler et voter en son nom à Dominique DARDENTE.

Françoise MANCEAU a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2017-07-11-01

APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DU 13 ET 30 JUIN 2017

Aucune observation n'ayant été formulée, les comptes rendus des séances du 13 et 30 juin 2017 sont approuvés à l'unanimité.

DELIBERATION N°2017-07-11-02

VOIRIE : DEVIS SUR L'ACCESSIBILITE

Monsieur Le Maire rappelle les subventions attribuées à la commune pour les travaux relatifs à l'accessibilité :

DETR -----	12 553 Euros
Réserve parlementaire -----	15 000 Euros
FDSR -----	7 582 Euros

et présente les différents devis pour la réalisation de ces travaux :

TPPL -----	32 735.96 Euros HT
HEGRON -----	32 885.00 Euros HT
RTL -----	48 836.50 Euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'entreprise TPPL pour un montant HT de 32 735.96 Euros et la réalisation de l'opération au plus tard le 30 septembre 2017. Il autorise le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

DELIBERATION N°2017-07-11-03

VOIRIE : DEVIS DE TRAVAUX DU SECTEUR « CHAMPVENT » ET « LA HUBERTIERE »

Monsieur Le Maire présente les différentes offres reçues pour la réalisation des travaux de voirie dans le secteur de Champvent et au lieudit « La Hubertièrre ».

TPPL -----	104 878.54 Euros HT
HEGRON -----	90 721.10 Euros HT
RTL -----	91 090.85 Euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'entreprise HEGRON pour un montant HT de 90 721.10 Euros. Il autorise le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

DELIBERATION N°2017-07-11-04
SALLE DES FETES : REMPLACEMENT DES MENUISERIES

Monsieur Le Maire présente les différentes offres reçues pour le remplacement des menuiseries dans la salle des fêtes :

ETS ARCHAMBAULT -----	15 763.70 Euros HT
MENUISERIE LEJUDE -----	15 880.00 Euros HT
GARAND Ludovic -----	18 421.00 Euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'entreprise ARCHAMBAULT pour un montant HT de 15 763.70 Euros. Les Ets ARCHAMBAULT sont également retenus pour le changement d'une fenêtre et un volet dans le logement du presbytère pour un montant HT de 3 125.00 Euros Il autorise le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

DELIBERATION N°2017-07-11-05
INFORMATION AU CONSEIL DES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

Suite à la délibération du 13 décembre 2011 où le droit de préemption urbain a été instauré dans les zones urbaines (U) et les zones à urbaniser (AU) du plan local d'urbanisme approuvé le 26 septembre 2011 et suite à la délibération n°2014-04-16-11 du 16 avril 2014 donnant délégation au maire d'exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des déclarations d'intention d'aliéner reçues :

N°	Adresse Du Terrain	Cadastre	Droit de préemption
037 065 17 20006	15 Route de Tours	D 764	Abandonné
037 065 17 20007	20 Route de Tours	D 813	Abandonné
037 065 17 20008	La Grenouillère – 20 Route de Tours	D 674 et 816	Abandonné

DELIBERATION N°2017-07-11-06
QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Maire présente :

- * les plans du projet d'aménagement de la RD 757 qui pourrait être réalisé au moment du classement en voie communale de cette route à partir du Rond Point du Pays de Richelieu jusqu'à Richelieu, suite à la fin des travaux de déviation de la ville de Richelieu,
- * les plans du projet d'aménagement de la rue de la Croix Moussé,

Le conseil municipal est informé des points suivants :

- * depuis le 1^{er} janvier 2017, le versement de la taxe de séjour se fait à la CCTVV,
- * le marché gourmand organisé par le comité des fêtes de Courcoué aura lieu sur cette commune,
- * des sujets abordés lors des réunions de GEMAPI : transfert de compétence pour la gestion des cours d'eau au SI de la Manse, des mesures devant être réalisées relatif au dioxyde de carbone et effet de serre pour la gestion du climat, gestion des inondations de la Loire avec un besoin d'accueil de 500 à 1 000 personnes en cas de sinistre, projets d'éoliennes sur Brizay, La Tour Saint Gelin, Braye Sous Faye, des adhésions de certaines communes au PNR et non de la totalité de la CCTVV, du possible passage à la taxe des ordures ménagères et la création de points de regroupement des sacs ou conteneurs pour le ramassage hebdomadaire.

Le Conseil Municipal discute :

- * du marché fermier : prestation d'animation,
- * des travaux actuels d'enfouissement des lignes électriques,
- * de l'entretien des toilettes publiques,
- * de pierres et végétaux gênants à un carrefour,
- * du contrôle de qualité de l'eau et du désir de certains de connaître le résultat des analyses d'eau prélevée chez eux,
- * l'organisation du 14 juillet

La prochaine réunion est fixée au mardi 05 septembre 2017 à 20 h.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est déclarée close.